

Le Conseil municipal de Salies-de-Béarn se réunira en séance ordinaire à la Mairie le :

Mercredi 06 septembre 2023 à 18h30

dans la salle ordinaire des séances à l'effet de procéder à l'examen des questions portées à l'ordre du jour :

0. Procès-verbal de la séance précédente
1. Décisions du Maire
2. Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024
3. Adoption du règlement budgétaire et financier de la Commune dans le cadre de la nouvelle nomenclature comptable
4. Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations dans le cadre de la nomenclature comptable
5. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
6. Demande de subvention exceptionnelle de l'Association du Savoir Partagé
7. Demande de subvention exceptionnelle de l'Association Stade Salisien Pelote
8. Décision modificative n°2 - Commune
9. Décision modificative n°1 - Assainissement
10. Recensement de la population 2024 : recrutement d'un coordonnateur communal contractuel – accroissement temporaire d'activité
11. Recensement de la population : recrutement de huit agents recenseurs communaux accroissement temporaire d'activité
12. Création d'un emploi non permanent d'adjoint administratif (accueil) – accroissement temporaire d'activité
13. Acquisition terrain appartenant à la SCI CLAYTOM – rue Larroumette
14. Acquisition de terrains rue Catherine de Bourbon – régularisation emprise de la voie ouverte à la circulation publique
15. Création d'une place de stationnement de taxi
16. Rapport annuel du Délégué exercice 2021-2022 SAS Casino
17. Rapport annuel 2022 du délégué - SAUR
18. RPQS 2022 - SAUR
19. RPQS 2022 – SIAEP du Saleys et des Gaves
20. Informations et questions diverses



Le Maire,

Thierry CABANNE